

# Devenir infirmier : accès aux études sur base d'un jury ou d'un complément de formation

**Attention : depuis la rentrée de septembre 2016, le bachelier est passé à une durée de 4 ans !**

Regardez le schéma en fin d'article :

**1. Vous pouvez présenter un "jury" (examen d'accès) aux études d'infirmier, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;**

plus d'infos sur le [site de l'enseignement en fédération Wallonie-Bruxelles](http://www.enseignement.be/index.php?page=26897)

(<http://www.enseignement.be/index.php?page=26897>)

pour préparer ce jury, deux solutions :

- soit des cours préparatoires par correspondance, organisés par l'e-learning de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; cette préparation s'adresse aux personnes qui ont le Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD). Si vous ne l'avez pas vous devrez d'abord suivre les cours de remise à niveau.  
<https://elearning.cfwb.be/>
- soit une année de cours préparatoires dans une école (l'Institut Dominique Pire), uniquement pour le jury d'accès aux études d'infirmier hospitalier (brevet).

**2. Si vous êtes en possession d'un certificat de qualification d'aide soignant, d'aide familial ou d'auxiliaire polyvalent (obtenu après 1998 et correspondant à celui délivré dans le plein exercice),**

vous aurez un accès plus rapide à l'école d'infirmier breveté après réussite d'un module de formation générale de 160 heures organisé par la Cobeff au mois d'août.

**3. Enfin, informez-vous sur les différents moyens d'obtenir le CESS :**

[Obtenir le CESS : différentes possibilités](#)

## FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

### **Complément CQ6 afin d'accéder au brevet d'infirmier RÉF. 3407**

Vous avez votre certificat de qualification du secteur service aux personnes et vous souhaitez accéder aux études d'infirmier breveté ? Ce complément est fait pour vous !

**Durée:** 1 mois **Horaire:** en journée du lundi au vendredi **Début:** chaque mois d'août 1 fois par an **Coût:** 46,20 eur + 16 eur (frais admin.) **Coût réduit:** Gratuit. **Pour s'informer et postuler:** Téléphonnez au 02 250 35 60 à partir d'avril pour participer à une séance d'information, une des étapes obligatoires pour rentrer en formation. **Pour s'informer uniquement:** Prenez contact avec l'organisme au 02 250 35 60.

### **Cours préparatoire au jury paramédical (autoformation) RÉF. 2754**

Vous préparer en vue de passer le Jury paramédical A2 et accéder aux études de niveau secondaire conduisant à l'obtention du brevet d'infirmier hospitalier? C'est possible grâce aux cours à distance de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Horaire:** **Début:** Permanent **Coût:** 25 euros par an **Coût réduit:** gratuit **Pour s'informer et postuler:** Il est possible de s'inscrire via le site internet Vous pouvez joindre par téléphone le centre de l'e-learning de la Communauté française du lundi au vendredi au 02/690.82.82. Le centre est accessible au public le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h00 ou sur rendez-vous

### **Préparation au jury de la Fédération Wallonie-Bruxelles : accès aux études d'infirmier hospitalier (brevet) RÉF. 1858**

Vous avez le projet d'entamer des études d'infirmier "A2" mais ne disposez pas d'un certificat de 6e professionnelle ou d'un certificat de secondaire supérieur ? Cette formation d'un an peut vous aider à passer le jury pour y entrer !

**Durée:** 1 an **Horaire:** en journée 8h10 à 16h10 temps plein **Début:** septembre **Coût:** 130€ + 50€ pour inscription au jury **Coût réduit:** conditions d'exemption pour les frais d'inscription au jury **Pour s'informer et postuler:** Prenez rendez-vous pour vous inscrire. La période d'inscription a lieu en juin ou de fin août à fin septembre."L'inscription en année préparatoire se déroule en 2 temps : 1er temps : entretien individuel + informations générales. Il s'agit de faire connaissance avec le candidat, de comprendre son projet, de présenter notre section et le jury ainsi que de lister les documents que le candidat devra fournir en vue de son inscription. 2e temps : inscription. Il s'agit d'élaborer un dossier d'inscription. Ce sont les enseignants de l'équipe pédagogique de l'année préparatoire qui procèdent aux inscriptions afin de répondre à toutes questions éventuelles. Les inscriptions se font uniquement sur l'implantation De Lengentier." (rue de Lengentier 6-14 - 1000 Bruxelles)